



Cumul pee perco plafond abondement

Par **Karine061**, le 25/11/2021 à 15:47

Bonjour,

Pouvez-vous m'aider ?

Dans le cas de plusieurs contrat pee et perco faut il cumuler les limites d'exonérations des cotisations sociales concernant l'abondement de l'employeur ?

Par avance, je vous remercie

Par **Marck_ESP**, le 25/11/2021 à 17:41

Bonsoir

Déjà beaucoup d'infos ici:

<https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/l-epargne-salariale/article/les-avantages-sociaux-et-fiscaux-de-l-epargne-salariale>

Par **john12**, le 26/11/2021 à 17:30

Bonsoir,

Pour compléter le lien fourni par Marck_ESP :

"Lorsqu'un participant a accès à plusieurs plans d'épargne financés par son employeur, les limites d'abondement s'apprécient séparément selon les types de plan en distinguant notamment les PEE et [PEI](#) du [Perco](#)."

C.F. <https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/calculer-les-cotisations/les-elements-a-prendre-en-compte/lepargne-salariale/les-plans-depargne/les-modes-d'alimentation-du-plan/les-versements-complementaires-d.html>

Cordialement